HAVANE s. m. (a-va-ne; *h* asp.). Cigare fabriqué avec du tabac de La Havane : *De quoi parlent des hommes qui se trouvent seuls dans un petit salon, un* HAVANE *entre les lèvres? De femmes assurément.* (Th. Gaut.)

. . . Au Palais-Royal, l'homme heureux se pavane,
En semant les parfums de son noble *havane*.
BARTHÉLEMY.

HAVANE (LA), ville de l'Amérique centrale, capitale de l'île espagnole de Cuba, sur la côte septentrionale, à l'embouchure de la Legida et à l'entrée O. d'une des plus belles rades du monde; par 23° 9′ 24″ de latit. N. et 84° 42′ 44″ de longit. O.; 150,000 hab., dont environ 25,000 esclaves. Résidence du capitaine général de la colonie; évêché suffragant de Santiago de Cuba; consulats étrangers; université; bibliothèque; écoles d'anatomie, de mécanique, de dessin, de peinture, d'hydrographie, de botanique; jardin botanique; arsenal maritime et chantier royal de construction. « Le port de La Havane forme, dit le *Dictionnaire de la navigation et du commerce*, une vaste baie qui communique avec la mer par un passage ayant 1,200 mètres environ de longueur et 236 mètres dans sa plus grande largeur. Il n'y a point de barre ou de bas-fond pour en gêner l'entrée. Un millier de navires et plus pourraient mouiller dans cette magnifique baie, où les navires du plus fort tonnage trouveraient un abri. La passe est défendue par deux citadelles bien armées : le château de la Punta, du côté de la ville, le Morro de l'autre. En face de la cité, s'étend aussi une longue ligne de fortifications, appelée la *Cabana*. Le long de la ville, il existe un fond de sable sur lequel, dans l'état moyen des marées, on trouve d'une demi-brasse à 3 brasses d'eau (il s'agit de brasses espagnoles de 2 vares ou de $1^{m},674$). Dans le passage, on rencontre un fond de vase avec 5 à 11 brasses de profondeur. Dans la baie, il y a le plus souvent 4 à 6 brasses. Les marées montent et descendent de près de 1 mètre. » Des bateaux à vapeur mettent La Havane en communication régulière avec les Etats-Unis. Elle a aussi des relations avec l'Europe, mais toujours un peu indirectes, par les steamers anglais. Un service de bateaux à vapeur est établi entre Cadix et La Havane. Cette dernière ville est plutôt une cité commerciale qu'industrielle. Elle possède cependant une manufacture de cigares célèbres dans le monde entier, des fabriques de toiles écrues, de chapeaux de paille, etc. Quant à son commerce, il est immense. Dans le commerce d'importation de l'île de Cuba, le port de La Havane entre à lui seul pour 70 pour 100. A l'exportation, il figure pour 50 pour 100 environ sur tout le commerce de l'île. Les vaisseaux qui sortent des chantiers de La Havane coûtent plus que les vaisseaux d'Europe, mais durent aussi plus longtemps.

La ville de La Havane a la forme d'un vaste promontoire borné au N. par le fortin de la Punta, au midi par l'arsenal. Elle est défendue, à l'O., par les châteaux de Santo-Domingo, de Atarès et de San-Carlos del Principe. Entre ces châteaux et le mur intérieur de la ville s'étendent les faubourgs ou *arrabales* de l'Horcon, de Jesu-Maria, de Guadalupe et de Senor-de-la-Salud. Le champ de Mars se trouve également dans la même région. La ville proprement dite, c'est-à-dire close de murs, n'a pas plus de 900 toises de long sur 500 de large; mais, en revanche, les faubourgs dont nous venons de parler prennent chaque jour de l'extension, menaçant même de faire disparaître incessamment le champ de Mars sous des bâtisses nouvelles. L'autorité s'opposa longtemps à ces constructions, par la raison qu'en cas de siége les bâtisses serviraient de campement à l'ennemi; on agita ensuite la question de comprendre les faubourgs dans la ligne de défense; mais ce projet fut abandonné, ainsi que celui que mentionne M. de Humboldt dans son *Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent*. Ce projet consistait à faire de La Havane une île et à creuser, dans ce but, un large fossé, de la Puenta de Chaves, près du Matadero, à San Lazaro. « La distance, dit un écrivain contemporain qui a commenté l'œuvre du célèbre voyageur, était à peu près de 1,200 toises, et déjà la baie se termine, entre l'arsenal et le castello de Atarès, en un canal naturel bordé de mangliers et de *cocolobas*. De la sorte, la ville eût eu vers l'ouest, du côté de la terre, une triple rangée de fortifications; d'abord, extérieurement, les ouvrages d'Atarès et du Principe, placés sur des éminences; puis le fossé projeté, et enfin la muraille de l'ancien chemin couvert du comte de Santa-Clara, qui a coûté, dans le temps, 700,000 piastres. La défense de La Havane vers l'ouest, ajoute M. de Humboldt, est de la plus haute importance : aussi longtemps qu'on reste maître de la ville proprement dite et de la partie méridionale de la baie, le Morro et la Cabana, dont l'un exige 800, et l'autre 2,000 hommes de garnison, sont imprenables, parce qu'on peut y porter les vivres de La Havane et réparer les pertes de la garnison. » Suivant M. de Humboldt, qui affirme tenir le fait des autorités locales, on ne pourrait avoir raison de la Cabana qu'après s'être emparé d'abord de la ville, et encore ne serait-ce que grâce au climat, qui ne permettrait pas à la garnison du fort de rester longtemps enfermée dans les casemates. Si la Cabana avait existé au XVIIIe siècle, les Anglais, qui réussirent à s'emparer du Morro avant d'entrer dans la ville, n'auraient peut-être jamais été maîtres de La Havane.

Vue de l'entrée du port, La Havane offre un des coups d'œil les plus riants et les plus pittoresques. « Les environs, sans avoir la sauvage majesté des côtes du Brésil, réunissent, dit M. Galibert, à la grâce des scènes de la nature cultivée de nos climats, la vigueur organique qui caractérise les productions végétales de la zone torride. Les châteaux forts qui couronnent les rochers à l'E. du port, son bassin entouré de villages et dans lequel se déploient les brillantes couleurs des pavillons de diverses nations, les flèches pyramidales d'un grand nombre de clochers, qui se confondent, tantôt avec la cime panachée du palmier royal, tantôt avec la mâture des vaisseaux, la couleur verdoyante des jardins intérieurs, le faîte rougeâtre des maisons, présentent par un beau soleil le spectacle le plus ravissant. » Mais l'aspect intérieur de la ville est loin de répondre à ces brillants dehors : il est généralement triste; ses rues sont étroites, tortueuses et non pavées. Il est d'usage de ne pas s'y montrer à pied, surtout par le mauvais temps.

La Havane possède deux belles promenades : l'*Alameida*, promenade d'hiver, et le *Passeo extra muros*, promenade d'été. L'Alameida ne se compose guère que d'une place carrée, assez vaste, avec une corbeille de fleurs et d'arbustes au centre. Des concerts militaires y attirent tous les jours la foule. Le Passeo est beaucoup plus pittoresque. La Havane la doit au marquis de La Torre, ancien gouverneur général, qui en commença la plantation, à Luis de Las Casas et au comte de Santa-Clara, qui l'achevèrent. Elle est ornée de la statue du roi Charles III, qui s'élève à la place que devait occuper celle de Christophe Colomb. Cette promenade est le rendez-vous habituel de la brillante société de La Havane.

Les maisons de La Havane se composent généralement d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Quand le rez-de-chaussée n'a pas été approprié au commerce et distribué en magasin ou en boutique, il est percé de quatre vastes fenêtres tellement rapprochées l'une de l'autre, que les murs intermédiaires ne sont plus que de simples pilastres. Pendant la chaleur, rien ne transpire du dedans au dehors; la ville ressemble à un immense cloître; mais, dès que le soleil vient à décliner, toutes les fenêtres s'ouvrent et chaque habitation, percée à jour, devient un objet de distraction pour les passants.

La Havane ne renferme pas d'édifices d'une haute valeur architecturale. Nous nous bornerons à en citer les principaux. Au centre de la ville, s'élève la Fuerza, citadelle ou château de forme triangulaire, servant de résidence au capitaine général. La cathédrale, construite en 1724, par les jésuites, est surmontée d'ornements et de détails d'un goût douteux. Les restes de Christophe Colomb y ont été transférés de Saint-Domingue en 1796. « A gauche du maître-autel, dit M. Xavier Marmier (*Lettres sur l'Amérique*), on voit encastrée dans le mur une pierre sur laquelle est sculpté en relief un buste d'homme, avec le costume des chevaliers du XVIe siècle, et que le sculpteur a décoré de la pauvre inscription que voici : *O restas e imagen del gran Colon mil siglos durad, guardados, en la urna y en la remembranza de nuestra nacion.* » Indépendamment de sa cathédrale, La Havane possède encore dix églises paroissiales et neuf églises ou chapelles d'hôpitaux ou couvents. Nous signalerons, en outre : le palais de l'amirauté; la maison du gouvernement; l'hôtel de la direction des postes, la manufacture royale des tabacs, les colléges, le jardin botanique, le musée d'anatomie, la bibliothèque, l'Académie de peinture, l'école de navigation et enfin le théâtre, un des plus élégants et des mieux agencés de toute l'Amérique. Il comprend trois rangs de galeries surmontées d'un quatrième étage réservé aux nègres, « qui semblent rangés là comme pour faire mieux ressortir par leur épaisse stature et leur noir visage les blanches colombes nonchalamment posées dans les loges, pour qui le velours, le satin même est trop lourd, et à qui il ne faut qu'une fleur dans les cheveux, des flots de gaze et de dentelles sur le corps et un ruban de soie pour soulier. »

Sebastiano Ocampo, lieutenant du gouverneur de Saint-Domingue, reconnut pour la première fois le port de La Havane en 1508 et lui donna le nom de San-Marco, qui fut plus tard changé en celui de Puerto de Carenas. Quant à la ville proprement dite, elle ne commença à s'élever que vers 1519. Ses premières constructions furent livrées aux flammes par un équipage français, vers 1538. Ferdinand de Potola, frappé des avantages exceptionnels de la situation, prit soin tout d'abord d'y construire un fort capable de prévenir le retour d'une catastrophe analogue. La ville actuelle s'agrandit rapidement à l'abri de ces fortifications, et, moins de dix années plus tard, elle était choisie comme résidence par le gouverneur Gonzalès Perez de Angula. Les successeurs de Gonzalès y résidèrent aussi, et bientôt La Havane, capitale de fait, devint capitale de nom (1589) de l'île de Cuba. Dès lors, l'Espagne n'épargna rien pour en faire une cité importante. En 1672, les Anglais s'emparèrent de La Havane après un siége célèbre, et ils la frappèrent de contributions énormes. La population de la ville dut s'exécuter; mais la domination de la métropole devint dès lors impossible. Aussi l'Angleterre, profitant du traité de Paris, se hâta d'échanger La Havane contre la Floride. Alors se produisit un fait facile à prévoir et qui est une des causes de l'accroissement subit de la prospérité de Cuba : le plus grand nombre des Espagnols établis dans la Floride, effrayés de l'arrivée des Anglais, et redoutant le sort des Havanais, émigrèrent en masse et se répandirent dans Cuba. La population de La Havane en reçut une augmentation notable, et le chiffre de son commerce, déjà élevé, fut presque doublé. Le nouveau gouverneur espagnol, le comte de Ricla, contribua puissamment à cet essor. Malheureusement l'ordre était souvent troublé par des excès de tout genre. Jusqu'en 1834 environ, époque où le général Tacon fut nommé gouverneur, avec des pouvoirs étendus pour faire cesser ce déplorable état de choses, toute la contrée fut livrée au désordre. On volait, on assassinait même en plein jour dans les rues de La Havane. Les mesures énergiques du général Tacon produisirent une véritable révolution : en un an, La Havane fut purgée de ces bandes dont nul n'avait pu avoir raison jusque-là.

L'insurrection contre la domination espagnole, provoquée par Carlos-Manuel Cespedes, en 1868, et qui, plusieurs fois réprimée, n'est pas encore vaincue, a causé des actes de violence qui ont ensanglanté les rues de La Havane, et qui, à diverses reprises, y ont fait régner une véritable terreur.

Malgré ces troubles, le mouvement commercial de 1869 était en progrès notable sur celui de l'année précédente. Dans les quatre derniers mois de 1869, le port de La Havane a reçu 373 bâtiments, dont le chargement atteignait une valeur de 2,051,515 piastres, présentant sur le produit des mêmes mois pour 1868 un excédant de 976,138 piastres.

HAVAS (Charles), fondateur de l'agence qui porte son nom, né à Paris en 1785, mort en 1858. Il fut, sous le premier empire, à la tête d'une maison de commerce importante et fit une grande fortune, grâce au blocus continental. Pendant le règne de Louis-Philippe, M. Havas fonda à Paris, avec l'aide de subventions ministérielles, l'agence de nouvelles politiques qui a pris depuis un développement si considérable. En 1846, il fut fait officier de la Légion d'honneur. Depuis la création du réseau télégraphique électrique et des câbles sous-marins, l'agence Havas est devenue pour la France le centre des nouvelles politiques et commerciales de tous les pays du monde. Bien que son organisation défectueuse ait donné souvent lieu à de vives et justes critiques, elle a acquis une grande prospérité et toutes les tentatives faites pour lui créer une concurrence ont échoué jusqu'ici. A la mort d'Havas, son fils AUGUSTE a pris la direction de l'agence.

HÂVE adj. (a-ve; *h* asp. — du germanique : anglo-saxon *hasva*, desséché, maigre, have). Pâle et décharné; qui a le visage pâle et décharné : *Un visage* HÂVE. *Une femme* HÂVE.

— **Syn. Hâve, blafard, blême,** etc. V. BLAFARD.

HAVÉ, ÉE (a-vé; *h* asp.) part. passé du v. Haver : *Roche* HAVÉE. *Quand le havage est terminé, on dégage la partie* HAVÉE *par des tailles latérales.* (A. Burat.)

HAVÉ (Adrien-Joseph), littérateur français, né à Romain, près Reims, en 1739, mort à Reims en 1817. Il fut successivement avocat au parlement de Paris (1762), secrétaire général du lieutenant de police (1768-1771) et juge suppléant à Reims. En 1772, il fonda à Reims un journal intitulé : *Affiches, annonces et avis divers*, où l'on trouvait des articles littéraires et qui cessa de paraître en 1805. Nous citerons parmi ses écrits : *Adieux d'un Danois aux Français*, poëme satirique (1768, in-8°); l'*Homme sans façon* ou *Lettres d'un voyageur allant de Paris à Spa* (1780).

HAVEAU s. m. (a-vô; *h* asp.). Techn. Instrument qui sert, dans les salines, à haveler le sable, et qui est une planche tranchante, assujettie verticalement, que l'on traîne sur la grève à l'aide d'un cheval.

HAVEL, en latin *Habola*, rivière d'Allemagne. Elle prend sa source dans le duché de Mecklembourg-Schwerin, passe à Furstenberg, entre en Prusse, dans la régence de Potsdam, forme plusieurs îles et, après s'être grossie d'un certain nombre d'affluents, se perd dans l'Elbe, vis-à-vis de Werben. Cours, 322 kilom. Elle est navigable sur la plus grande partie de son parcours.

HAVELBERG, ville de Prusse, prov. de Brandebourg, régence de Potsdam, à 119 kilom. N.-O. de Berlin, sur une île formée par le Havel, près de l'embouchure de cette rivière dans l'Elbe; 3,000 hab. Chantier de construction; bonneteries, distilleries. De 946 à 1548, Havelberg fut le siége d'un évêché. Cette ville possède encore une belle cathédrale.

HAVELÉE s. f. (a-ve-lé; *h* asp. — rad. *haveler*). Tech. Sillon que le saunier trace dans le sable avec le haveau.

HAVELER v. a. ou tr. (a-ve-lé; *h*. asp. — rad. *haveau*). Techn. Racler le sable, sur le bord de la mer, pour le soumettre ensuite à des manipulations propres à isoler le sel dont il est imprégné. ‖ Ce mot est surtout usité sur la plage du mont Saint-Michel.

HAVELOCK (sir Henri), général anglais, né à Sunderland en 1795, mort à Alumbagh le 25 novembre 1857. Il entra dans l'armée en 1815, combattit dans l'Inde jusqu'en 1854, fit alors la campagne de Perse, et, rappelé dans l'Inde en 1857, par l'insurrection formidable qui y éclatait, fit des prodiges à la tête d'une brigade. Quatre fois il battit les révoltés devant Cawnpoor (12-16 juillet), les défit complétement dans une bataille devant Lucknow (29 juillet), et sauva ainsi la faible garnison de cette ville, qui allait tomber sous leurs coups. A peine venait-il d'être récompensé par le grade de major général, le titre de baronnet et par une pension de 1,000 liv. st., qu'il succombait à la suite d'une attaque de dyssenterie. On a de cet intrépide général une *Histoire de la guerre d'Ava* (1828). — Son fils, sir Henri Marsham HAVELOCK DE Lucknow, né à Chinsurah (Bengale) en 1830, prit, dès l'âge de seize ans, du service dans l'armée, fit, en 1857, la campagne de Perse comme aide quartier-maître général, et prit, en qualité d'aide de camp de son père, une part brillante à la répression de l'insurrection dans l'Inde. Sa belle conduite, notamment à Cawnpoor, lui valut le grade de major (1857). Après la mort de son père, il prit le titre de baronnet, et a été nommé depuis lors lieutenant-colonel (1859) et député adjudant général à Aldershot.

Havelock le Danois, poëme du XIIIe siècle. Son auteur, trouvère anglo-normand, est resté inconnu. Le poëme, qui comporte une étendue de douze cents vers environ, se rattache à la légende d'Artus. Ce fameux roi breton a conquis le Danemark, dont le roi, Gunther, est assassiné par un certain Hodulf. Gunther n'a qu'un fils, Havelock, sauvé du massacre de toute sa famille par un écuyer fidèle, Grim. Havelock, tout jeune qu'il est, possède une vigueur remarquable. Grim s'embarque avec lui sur un navire; une tempête les fait échouer sur les côtes d'Angleterre, dans le Lincolnshire, où l'écuyer fonde le bourg de Grimdy. Havelock, faute de mieux, se fait marmiton; mais un édit promet la nièce du roi Alsi, Argentille, à l'homme le plus fort du royaume. Havelock, qui est de première force à la lutte et qui rendrait des points à tous les portefaix, car

XII hommes ne poient lever
Les fes que il poeit porter,

obtient la main de la princesse. Celle-ci, bien qu'un peu contrariée d'abord d'épouser un marmiton, finit par savoir qu'on l'a mariée à un fils de roi, et le pousse à reconquérir son trône. Havelock aborde sur la plage danoise, et se fait reconnaître en sonnant avec vigueur d'un cor que peuvent seuls emboucher les descendants légitimes de Gunther. Hodulf, le meurtrier, resté possesseur du trône de Danemark, est provoqué par lui en combat singulier, car, dit judicieusement Havelock, il n'est nul besoin, pour vider pareille querelle, de faire tuer en bataille rangée une foule de gens qui n'en peuvent mais :

Manda que à lui se combastit
Cors contre cors, e, si le venquist,
Les gens à lui tous se venissent
Et à seigneur le tenissent.
Ne sai pur quei se combateroient
Qui nule culpe n'en avoient.

Havelock, grâce à sa force herculéenne, a bientôt mis Hodulf à la raison, et reconquis ainsi le trône de ses pères. Il équipe alors une flotte, arme des gens de guerre, et va, l'épée à la main, réclamer au roi Alsi la dot que ce monarque avare avait négligé de donner à sa nièce. Le poëme est court, ce qui n'est pas un faible mérite chez les trouvères, intéressant et assez bien imaginé. L'auteur en a pris le fond dans une chronique du XIIe siècle, due également à un trouvère, Geoffroy Aymar.

HAVEMANN (Guillaume), historien allemand, né à Lunebourg en 1800. Il était étudiant en droit lorsque, ayant fait partie d'une société secrète, il lui fut interdit de passer ses examens. Il se tourna alors vers l'enseignement et devint professeur à l'institut pédagogique de Darmstadt (1822); mais comme il n'avait cessé de s'occuper activement de politique et de professer les opinions les plus avancées, il fut arrêté et condamné à une détention de cinq ans, qu'il subit dans la prison de Hildesheim (1824). Havemann, pendant ces cinq années, se livra à l'étude de l'histoire. Rendu à la liberté en 1829, il alla habiter Hanovre, s'y fit avantageusement connaître, devint professeur d'histoire et de littérature allemande à l'Ecole militaire supérieure (1831), passa ensuite, au même titre, au collége d'Ilefeld, et fut appelé, en 1838, à occuper une chaire à l'université de Gœttingue. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire des guerres françaises en Italie, depuis 1494 jusqu'en* 1815 (Hanovre, 1833-1835, 2 vol.); *Histoire des pays de Brunswick et de Lunebourg* (Lunebourg, 1837-1838, 2 vol.; 1853-1857, 3 vol., 2e édit.); *Manuel d'histoire moderne* (Iéna, 1840-1844, 3 vol.); *Histoire de la fin de l'ordre des Templiers* (Stuttgard, 1846); *Francisco Ximenez* (1847); *Etudes sur l'histoire intérieure de l'Espagne durant les* XVe, XVIe *et* XVIIe *siècles* (Gœttingue, 1850); *Vie de don Juan d'Autriche* (Gotha, 1865).

HAVEN (Alice BRADLEY, mistress), femme de lettres américaine, née à Hudson (Etat de New-York) vers 1825. Elle suivit de bonne heure la carrière des lettres, épousa, en 1846, le publiciste Neal, après la mort duquel elle prit la direction de la *Neal's Gazette*, et se remaria, en 1853, avec le pasteur Haven. Outre un grand nombre d'articles, elle a publié : les *Cancans de Rivertown* (1850), et une collection de nouvelles qui ont paru sous le pseudonyme de la cousine Alice, et qui ont eu beaucoup de succès.

HAVENEAU s. m. (a-ve-nô; *h* asp.). Pêche. Petit filet en forme de sac, adapté à deux perches croisées, qui se ferment comme des ciseaux. ‖ On dit aussi HAVENET.

HAVER v. a. ou tr. (a-vé; *h* asp.). Min. Abattre une roche par le procédé du havage : *En général, les mêmes ouvriers* HAVENT, *abattent et boisent.* (A. Burat.)

HAVERCAMP (Sigebert), philologue hollandais, né à Utrecht en 1683, mort à Leyde en 1742. Il professa le grec, l'histoire et l'éloquence à l'université de Leyde, donna de bonnes éditions de *Tertullien*, de *Lucrèce*, de *Salluste*, d'*Eutrope*, etc., et composa des dissertations estimées sur la philologie et la numismatique. Il brillait par la profondeur de l'érudition plutôt que par la sagacité critique. Nous citerons de lui : *De numismate Alexandri Magni* (1722); *Thesaurus Morellianus* (Amsterdam, 1734, 2 vol. in-fol.); *Sylloge scriptorum qui de linguæ græcæ vera et recta pronunciatione commentarios reliquerunt* (Leyde, 1736, 2 vol. in-8°); *Introductio in historiam patriæ* (Leyde, 1740, in-8°); *Introductio in antiquitates romanas* (Leyde, 1740). — Son fils, Abraham HAVERCAMP, jurisconsulte hollandais, a publié un *Specimen juridicum inaugurale ad Constantini Harmenopuli promptuarium* (Leyde, 1738).

HAVERFORD-WEST, ville d'Angleterre, dans le pays de Galles, ch.-l. du comté de Pembroke, à 323 kilom. N.-O. de Londres, sur le West-Cleddan et sur le penchant d'une colline; 7,019 hab. Siége des assises du comté; petit port de commerce et chantiers de construction; papeteries, fabrication de lainages et cotonnades. Les maisons, s'élevant en terrasses les unes au-dessus des autres, donnent à la ville un aspect pittoresque. Les principaux édifices sont : l'hôtel de ville, le marché, bâti en 1825, une école gratuite, et une association de charité, fondée en 1684. De l'ancien château, fondé par Gilbert de Clau, il ne reste plus que le donjon, enveloppé dans les murs de la prison. A l'extrémité de l'Esplanade, la plus belle promenade de la ville, sont les ruines d'un prieuré fondé au XIIe siècle. Une association littéraire et scientifique a été établie à Haverford-West, en 1847.

HAVERHILL, ville des Etats-Unis d'Amérique, dans l'Etat de Massachusets, sur la rive gauche du Merrimac, à 44 kilom. N. de Boston; 4,500 hab. Industrie active, consistant principalement dans la fabrication des étoffes de laine et des chaussures pour l'exportation; vastes chantiers pour la construction des vaisseaux marchands. Commerce de bois. ‖ Bourg des Etats-Unis, dans l'Etat de New-Hampshire, à 10 kilom. N.-O. de Concord, sur le Connecticut; 2,700 hab. Siége d'un tribunal et d'une académie; manufactures de draps. Riches mines de fer dans le voisinage.

HAVERMAN (Marguerite), femme peintre hollandaise, née à Amsterdam en 1720, morte vers 1795. Elle reçut des leçons de son père puis du célèbre Van Huysum, et, comme lui, s'attacha à peindre des fruits et des fleurs. A la suite d'une passion malheureuse, elle quitta son pays et se rendit à Paris, où ses toiles, peintes avec beaucoup d'art, furent très-recherchées des amateurs.

HAVERON s. m. (a-ve-ron). Bot. Espèce de folle avoine.

HAVERS (Clopton), anatomiste anglais, membre de l'Académie royale de Londres, qui vécut à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Il s'est acquis une juste célébrité dans la science par ses travaux sur la structure des os. Le livre où sont exposées ses recherches est divisé en cinq parties, traitant de la structure des os et du périoste; de leur accroissement et de leur nutrition; de la moelle, de la membrane et des vésicules médullaires; des glandes synoviales, auxquelles l'auteur a attaché longtemps son nom; enfin, des cartilages en général, et de ceux des côtes en particulier. Le titre de cet ouvrage est : *Osteologia nova*, ou *Observations nouvelles sur les os* (Londres, 1691, in-8°). Havers a encore publié : *Recherches sur la glande lacrymale* (1694).

HAVESTAD (Bernard), missionnaire et jésuite allemand, né à Cologne vers 1715, mort à Munster après 1778. Envoyé au Chili pour prendre part à l'œuvre des missions, en 1748, il apprit rapidement le *chilidugu*, qui est le dialecte le plus répandu de ce pays, parcourut, tout en s'occupant de conversions, les régions les moins connues du Chili, visita les Araucans, les Pchuenches, les Huilliches, les Guaycurus, etc., et recueillit des renseignements pleins d'intérêt sur les mœurs, les productions naturelles, la statistique, etc. Arrêté et conduit à Lima, lors de l'abolition de son ordre (1768), il parvint à échapper à la mort pendant un naufrage, et revint en Allemagne, où il termina ses jours. Le P. Havestad a consigné les observations faites pendant son séjour au Chili, dans un ouvrage mal fait et au style bizarre, qui est intitulé : *Chilidugu, sive Res Chilenses* (Munster, 1777, 2 vol. in-12, avec 2 cartes).

HAVET s. m. (a-vè; *h* asp. — du germanique : ancien allemand *haft*, crochet, agrafe; du gothique *hafjan*, soulever). Ancienne arme d'hast, du genre des harpons, qui se composait d'une longue hampe, au bout de laquelle étaient fixés un fer pointu et deux ou trois crochets, les uns tournés en haut et les autres en bas.

— Mar. Grande fourchette avec laquelle le cuisinier du bord tire la viande de la chaudière.

— Techn. Outil à crochet de l'ardoisier. ‖ Clou à crochet.

HAVET (Armand-Ernest-Maurice), médecin et voyageur français, né à Rouen en 1795, mort à Madagascar en 1820. Docteur en médecine en 1819 et nommé cette même année naturaliste voyageur du gouvernement, à la suite d'un concours, il partit l'année suivante pour l'île de Madagascar avec son frère et un autre naturaliste, M. Godefroy, relâcha aux Canaries, à l'île Bourbon et enfin à Tamatave. Tout en étudiant les productions naturelles du sol, Havet prit la route d'Emyrne, résidence du roi Radama; mais, attaqué par la fièvre, il mourut bientôt après à Yvondrou. On a de lui : le *Moniteur médical* ou *Secours à donner avant l'arrivée du médecin* (1820); *Dictionnaire des ménages* ou *Recueil de recettes* (1820, in-8°).

HAVET (Ernest-Auguste-Eugène), professeur et littérateur français, né le 11 avril 1813. Après avoir fait de brillantes études, il fut reçu à l'Ecole normale dans la section des lettres et dans la section des sciences en même temps, et il opta pour les lettres. Il professa tout d'abord la rhétorique en province, puis, rappelé promptement à Paris, il fut chargé, en 1840, du cours de littérature grecque à l'Ecole normale. Quelque temps après, il suppléa M. Victor Leclerc à la Faculté des lettres, dans la chaire d'éloquence latine. En 1855, il fut nommé professeur d'éloquence latine au collége de France. M. Havet a publié, outre sa thèse française, qui traitait de la *Rhétorique d'Aristote*, une édition de Pascal (1852), avec notes et commentaires philologiques, littéraires et philosophiques. Cette édition est précédée d'une étude sur Pascal. En 1862, il publia une traduction du *Discours d'Isocrate sur lui-même*, précédée d'une introduction. En 1863, quand parut le livre de M. Renan, la *Vie de Jésus*, il donna dans la *Revue des Deux-Mondes* un article qui fit beaucoup de bruit, intitulé : *Jésus dans l'histoire*, et qui fut plus tard publié en brochure. Depuis cette époque, il a fait paraître, dans la *Revue moderne* d'abord, et ensuite dans la *Revue contemporaine*, des articles sur l'*Histoire des origines du christianisme*. En 1872, il a publié le *Christianisme et ses origines* (2 vol. in-8°), ouvrage important dans lequel il s'attache surtout à montrer le rôle prédominant que joua l'hellénisme, c'est-à-dire la philosophie grecque, dans la formation du dogme nouveau. Mais il annonce en même temps que, dans une œuvre qu'il prépare, il examinera avec le même soin les autres sources dans lesquelles la religion du Christ a puisé la force avec laquelle il lui a été possible de s'élever seule sur les ruines du vieux polythéisme.

HAVÉTIE s. f. (a-vé-sî; *h* asp. — de *Havet*, n. pr.). Bot. Genre d'arbres, de la famille des guttifères, tribu des clusiées, dont l'espèce type habite l'Amérique tropicale.

HAVEUR s. m. (a-veur; *h* asp. — rad. *havage*). Min. Ouvrier chargé de pratiquer le havage dans une mine.

HAVI, IE (a-vi) part. passé du v. Havir : *Rôti* HAVI. *Viande* HAVIE.

HAVIN (Léonor-Edouard), magistrat et conventionnel français, né à Mesnil-Opac (Normandie), mort à Caen en 1829. Lorsque éclata la Révolution, Havin, qui était alors avocat, adopta avec chaleur les idées nouvelles. Elu dans le département de la Manche, en 1792, député à la Convention nationale, il se prononça, lors du procès du roi, pour la mort, mais en demandant le sursis et l'appel au peuple. En 1795, il devint membre du conseil des Anciens, dont il fut quelque temps secrétaire, puis, après l'expiration de son mandat (1798), il entra dans la magistrature. Successivement substitut près le tribunal de cassation, juge à ce tribunal, juge à la cour d'appel de Caen (1800), il remplissait ces dernières fonctions lorsque la seconde Restauration le bannit de France, comme régicide (1816). Après avoir habité l'Angleterre et la Belgique, il obtint l'autorisation de rentrer dans son pays. On lui doit des *Commentaires* sur le code pénal et sur le code d'instruction criminelle.

HAVIN (Léonor-Joseph), publiciste et homme politique français, né à Paris en 1799, mort à Thorigny le 12 novembre 1868. Il était fils du conventionnel qui figure à l'article ci-dessus. Il fit son droit à Caen, fut reçu avocat et se fit remarquer dans les rangs de la jeunesse libérale. Juge de paix de Saint-Lô après 1830, il fut élu, en 1831, député du premier arrondissement électoral de la Manche, qu'il représenta sans interruption jusqu'en 1848. A la Chambre, dont il fut le secrétaire de 1839 à 1842, il prit une part active à la discussion du budget, demanda la réduction des traitements, réclama contre le payement des pensions des chouans, prit l'initiative de la loi sur les chemins vicinaux, attaqua les fonds secrets, se montra un énergique défenseur des associations et de l'instruction primaire, etc. Pendant toute cette période, il siégea constamment dans l'opposition de gauche, à côté d'Odilon Barrot, et n'appuya guère qu'un ministère, celui du 1er mars, où l'opposition modérée triomphait avec MM. Thiers et Rémusat. Lors du mouvement réformiste, il organisa le banquet de Thorigny. Le 24 février 1848, Havin se rendit, à six heures du matin, avec quelques députés de la gauche, auprès de Louis-Philippe, qui consentit, sur leur demande, à remplacer le maréchal Bugeaud par Lamoricière et à charger Odilon Barrot de former un ministère, dont la durée devait être si courte. Quelques heures après, le roi prenait la fuite et la duchesse d'Orléans quittait les Tuileries pour se rendre au milieu des députés. Havin, ayant rencontré cette princesse, lui offrit le bras et la conduisit à la Chambre, en tenant par la main le comte de Paris. Le jour même, la république était proclamée. Havin s'y rallia franchement et fut nommé, conjointement avec Vieillard, ancien précepteur de Louis-Napoléon, commissaire du gouvernement provisoire dans la Manche. Elu peu après, dans ce département, représentant à la Constituante par 119,817 voix, il siégea dans les rangs du parti modéré et concourut à la répression de l'insurrection de juin en guidant les troupes contre les barricades. Cela lui valut d'être élu douze fois président du comité d'administration et six fois vice-président de l'Assemblée constituante. Lors de l'organisation du conseil d'Etat, il en fut nommé membre et donna sa démission de représentant (20 avril 1849). A ce titre, Havin protesta énergiquement contre le coup d'Etat du 2 décembre 1851, se démit de toutes ses fonctions et rentra dans la vie privée. Il avait été huit fois président du conseil général de la Manche depuis 1833 et, de 1840 à 1851, maire de Thorigny, dont il fit restaurer et agrandir l'hôtel de ville et qu'il dota d'écoles et d'institutions de bienfaisance.

A partir de cette époque, Havin consacra tout son temps au journal le *Siècle*, dont il était devenu le directeur politique après la mort de Louis Perrée. En dépit des difficultés créées à la presse par le décret du 17 février 1852, il sut maintenir ce journal dans la voie libérale et accroître même son influence, comme l'événement le prouva lors des guerres d'Orient et d'Italie. Au moment de cette dernière campagne, l'attitude qu'il prit lui gagna tellement le cœur des Italiens, qu'ils lui offrirent une statue en bronze due au talent du sculpteur Fraccaroli et représentant l'aurore de la liberté italienne. Lors de l'inauguration de la statue du grand patriote Manin, Havin reçut à Turin et à Milan de véritables ovations. En revanche, sur le territoire vénitien, on l'accueillit fort mal, et la police l'expulsa, malgré le passe-port qui lui avait été délivré à Paris par l'ambassade autrichienne.

En 1861, malgré l'opposition du gouvernement, il fut nommé membre du conseil général de la Manche. Lors des élections générales pour le Corps législatif, en 1857, des électeurs de l'opposition avaient voulu le présenter comme candidat à Paris, mais il avait refusé. Il n'en fut plus de même en 1863. La liste de l'opposition proposée par le *Siècle* passa tout entière, et Havin, nommé à Paris et dans la Manche, opta pour ce département. Il alla siéger sur les bancs de la gauche, soutint les principes démocratiques, plaida chaleureusement la cause de l'héroïque et malheureuse Pologne, et appuya constamment l'opposition, tant à la Chambre que dans son journal, dans ses luttes en faveur de l'enseignement, de la liberté de la presse, du contrôle sérieux des finances, dans ses blâmes sur les expéditions lointaines et ruineuses, etc. Ce fut lui qui prit, en 1866, l'initiative de la fameuse souscription pour la statue de Voltaire, et qui édita, dans les bureaux mêmes du *Siècle*, une édition à bas prix des œuvres de l'illustre philosophe. Accusé en pleine tribune, avec plusieurs journalistes, par le député Kervéguen de s'être laissé corrompre par M. de Bismark pour soutenir les intérêts de la Prusse dans sa lutte contre l'Autriche (février 1868), il demanda la nomination d'un jury d'honneur, qui fut constitué sous la présidence de Berryer; puis il essaya, mais en vain, de lire devant le Corps législatif les résultats écrits de cette enquête, lesquels réduisaient à néant l'accusation. Un des derniers actes d'Havin fut de demander l'abolition du timbre des journaux, lors des modifications apportées, en 1868, dans la législation de la presse. Il mourut peu après.

Havin écrivait rarement dans le *Siècle*, et seulement dans quelques occasions importantes. Plus préoccupé du fond que de la forme, il sentait lui-même que, s'il avait une valeur réelle comme homme politique, il ne pouvait prétendre au rôle plus modeste, mais plus spécial, de l'écrivain. Il a même été, sous ce rapport, criblé d'épigrammes par les satiriques de la petite presse, et quelquefois de la grande aussi. Mais après tout la politique n'est pas précisément une affaire de style. Ce qu'on ne saurait méconnaître chez le directeur politique du *Siècle*, c'est la fermeté et la constance de ses principes libéraux, malgré les concessions de forme que les malheurs des temps lui ont imposées; c'est aussi sa prudente habileté, ses qualités d'administrateur d'un des organes les plus importants de la presse française. Il faut ajouter que, si la nécessité de préserver le *Siècle* l'a souvent obligé à des indécisions que des hommes politiques rigides nommaient sévèrement des défaillances, il n'abandonnait jamais le fond des principes, et par d'habiles circuits savait remettre peu à peu les questions à l'ordre du jour. Le succès de la souscription pour la statue de Voltaire (déjà tentée sans résultat) est dû sans doute à la grande publicité du *Siècle*, mais beaucoup aussi à la chaleur avec laquelle Havin avait embrassé cette idée, dont quelques étudiants et une feuille du quartier Latin avaient pris l'initiative.

A l'article SIÈCLE, on trouvera d'autres détails sur cette direction, exercée pendant la période la plus difficile pour la presse, et qui fut néanmoins la plus brillante de l'existence du journal.

HAVIR v. a ou tr. (a-vir; *h* asp. — Diez et Chevallet tirent ce mot du germanique : ancien haut allemand *heien*, brûler; allemand *heizen*, même sens, *heiss*, chaud, qui se rapportent sans doute à la même racine que le grec *kaiô*, je brûle). Art culin. Brûler à l'extérieur sans cuire à l'intérieur : *Un coup de feu trop violent* HAVIT *la viande et ne la cuit pas.*

— v. n. ou intr. Se brûler à l'extérieur, sans se cuire à l'intérieur : *La viande* HAVIT *par l'effet d'un feu violent.*

HAVRAIS, AISE s. et adj. (a-vrè, è-ze; *h* asp.). Géogr. Habitant du Havre; qui a rapport au Havre ou à ses habitants : *Les* HAVRAIS. *Une* HAVRAISE. *La population* HAVRAISE.

HAVRE s. m. (â-vre; *h* asp. Nous trouvons successivement : le vieux français *hafne* et la basse latinité *harla*, et, dans les idiomes germaniques, les formes similaires de *hafen*, port, en allemand; *haven* en anglais et en hollandais, *havn* en danois, etc. Tous ces mots dérivent d'une racine germanique qu'on retrouve dans l'allemand *haben*, avoir, dans le sens de recevoir, de *capere*, *recipere*, le même mot que le latin *habere*, forme dérivée de *capere*, par suite de l'affaiblissement de la gutturale *c* en *h*). Géogr. Port naturel ou formé d'une jetée faite de main d'homme : *Jeter l'ancre dans un* HAVRE.

— **Encycl.** Notre mot *havre* sert particulièrement à désigner les ports situés à l'embouchure des rivières, tels que : le *Havre* de Grâce (Seine-Inférieure); le *Havre* sur la Susquehannah (Etats-Unis); le Petit-*Havre* (Indes); le *Havre* de Balade (Nouvelle-Calédonie); le *Havre* Waikato, en Tasmanie, le *Havre* Milford (Tasmanie du Sud); le *Havre* d'Hiver (Amérique anglaise); le *Havre*-Anglais (Antilles); le *Havre*-à-l'Anglais (Louisbourg, Amérique), etc.

Les marins se servent du mot *havre* pour qualifier la nature de certains ports, à l'aide d'épithètes qui en marquent les avantages ou les inconvénients.

Le *havre de barre* est un *havre* dont l'entrée est fermée par un banc de roches ou de sable. Le *havre de Goa* est un *havre* de barre, bien que ce soit un des plus beaux ports du monde.

Le *havre de toutes marées* ou *d'entrée* est celui où les bâtiments peuvent entrer à haute et à basse mer, sans s'occuper de la marée.

Le *havre brut* est le *havre* naturel; la *crique* diffère du *havre* en ce que la première n'est accessible qu'à de petits bateaux, tandis que le *havre* peut offrir un refuge aux navires d'un fort tonnage.

HAVRE (LE), ville forte et maritime de France (Seine-Inférieure), à 90 kilom. de Rouen, 228 kilom. de Paris par le chemin de fer, sur la rive droite de la Seine, à son embouchure dans la Manche, par 49° 29′ 16″ de lat., et 2° 13′ 45″ de long. O., ch.-l. d'arrond. et de 3 cant. Pop. aggl., 71,570 hab. — pop. tot., 74,900 hab. L'arrond. comprend 10 cantons, 121 communes et 192,524 hab. Eglise consistoriale réformée, tribunaux de première instance et de commerce, conseil de prud'hommes, lycée national, école d'hydrographie, bibliothèque publique musées d'art, d'antiquités, d'histoire naturelle. Consulats étrangers.

Il n'existe peut-être pas de ville dont la position commerciale soit aussi admirable que celle du Havre. Le chemin de fer et la Seine la mettent en communication avec l'intérieur de la France, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, tandis que des services réguliers de paquebots à voiles et à vapeur la relient à l'Angleterre, à la Belgique, à la Russie, à l'Espagne, à l'Orient, à l'Amérique et aux mers du Sud. Le port conserve la mer à peu près étale pendant trois à quatre heures, ce qui permet de prolonger les entrées et les sorties des navires. Lorsque les travaux dont il est l'objet depuis plusieurs années, et qu'avait interrompus la funeste guerre de 1870, seront complétement terminés, le port du Havre sera accessible en tout temps aux navires de 7 mètres de tirant d'eau. Le commerce du Havre s'élève aujourd'hui au quart ou au cinquième de celui de la France entière. En 1866, il est entré dans son port 5,088 navires jaugeant 1,654,650 tonnes. Le cabotage a donné, la même année, les résultats suivants : à l'entrée,